Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212201529-20260914-2026_09_14_054-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
du 14 septembre 2026
Délibération N°2026-09-14-054

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 08 septembre 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Etaient présents : Christian Le Roi, Eric Le Moal, Marie Odile Duval, Dominique Clouin, Christiane Le Lonquer, Marie-Yvonne Gallais, Michel Guyomard, Marie-Dominique Ollierou, Isabelle Moal, Olivier Cras, Jean-Yves Beguec, Sébastien Lerestif, Pierre Connan, Corinne Le Bivic, Marlène Renoux

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Madame Marie Odile DUVAL a été désignée pour remplir ces fonctions.

---

7. Convention de participation entre la commune et M. PETIT et M. LE CAM

Monsieur Le Maire expose que considérant la participation financière de la commune aux travaux d'élagage pour le lotissement des Genêts, voté par les membres du conseil municipal à l'unanimité, les conventions de participation de la commune peuvent être rédigées comme annexée à la présente délibération distinctement pour Messieurs PETIT et LE CAM.

Le conseil municipal après s'être fait donner lecture des conventions

Approuve celles-ci comme rédigées et annexées à la présente délibération avec Monsieur Petit et Monsieur Le Cam.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI

MAIRIE DE MINIHY-TREGUIER (Côtes-d'Armor)

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture

15, le bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr